

RAPPORT DE MONITORING DE PROTECTION REGIONS DU CENTRE NORD ET HAUTS BASSINS MARS 2020

- I. DEVELOPPEMENTS MAJEURS ET CONTEXTE OPERATIONNEL
- II. SECURITE PHYSIQUE ET PERSONNELLE
- III. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE
- IV. PROTECTION DE L'ENFANCE
- V. LOGEMENT, TERRE ET BIENS
- VI. PROTECTION A BASE COMMUNAUTAIRE
- VII. SYSTEME DE PARTAGE D'INFORMATION ET COORDINATION
- VIII. RECOMMANDATIONS ET ACTIONS DE SUIVI REQUISES





I. CONTEXTE OPERATIONNEL

PDI monitorés

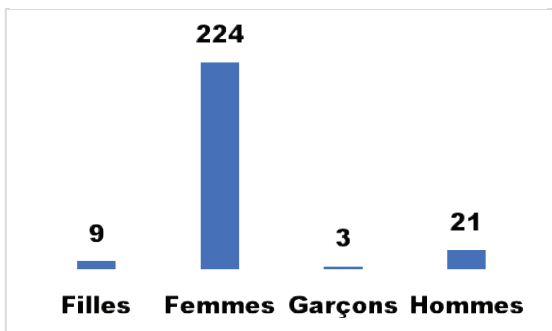


Au cours du mois de mars 2020, quatorze (14) attaques ont été orchestrées par les groupes armés non identifiés. Cette situation a engendré le déplacement de 10302 personnes.

Ces personnes sans ressources, peinent à subvenir à leurs besoins dans les localités d'accueil. Aussi, une première assistance est-elle apportée en kit alimentaire et en kit de dignité aux Personnes à Besoins Spécifiques.

Mars 2020, notamment le 9 a été marqué par le premier cas déclaré au Burkina Faso de Coronavirus (COVID-19). Ainsi, toutes les activités humanitaires ont été réajustées pour éviter que les acteurs humanitaires soient des vecteurs de la pandémie et pour inclure les mesures de prévention contre le COVID-19. C'est ainsi qu'au niveau de ICAHD, avec l'appui de l'UNHCR, une formation a été organisée à l'attention des moniteurs au Centre Nord.

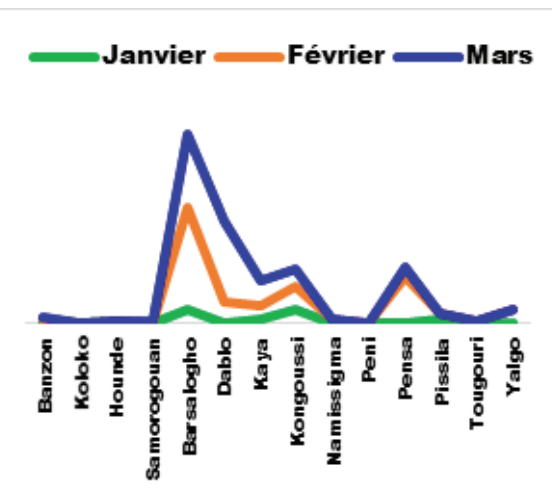
Répartition des violations de droits



■ Région du Centre Nord

Au cours du mois de mars 2020, plusieurs mouvements de populations ont été observés. 5516 personnes ont effectué des mouvements à la suite de menaces proférées par les groupes armés non identifiés. Des mouvements secondaires estimés à 4786 personnes ont été également observés. Le choix des localités d'accueil est lié soit à la distance (localité la plus proche jugée sûre), soit aux liens de parenté avec la population ou à la présence de l'aide humanitaire

■ Dans la région des Hauts-Bassins, il a été constaté un mouvement pendulaire pour des raisons agricoles entre le village de Tiffélé (département de Ouindigui) et Founzan.





I. CONTEXTE OPERATIONNEL

Figure 1 : mouvements de populations dans la région du Centre-Nord

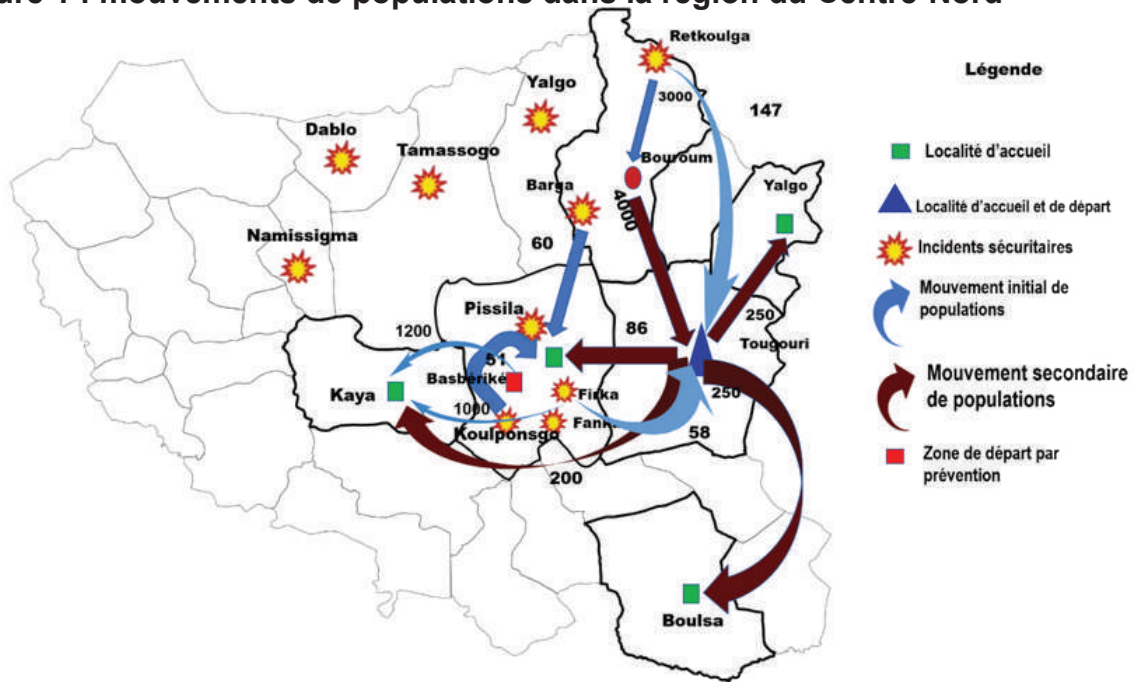
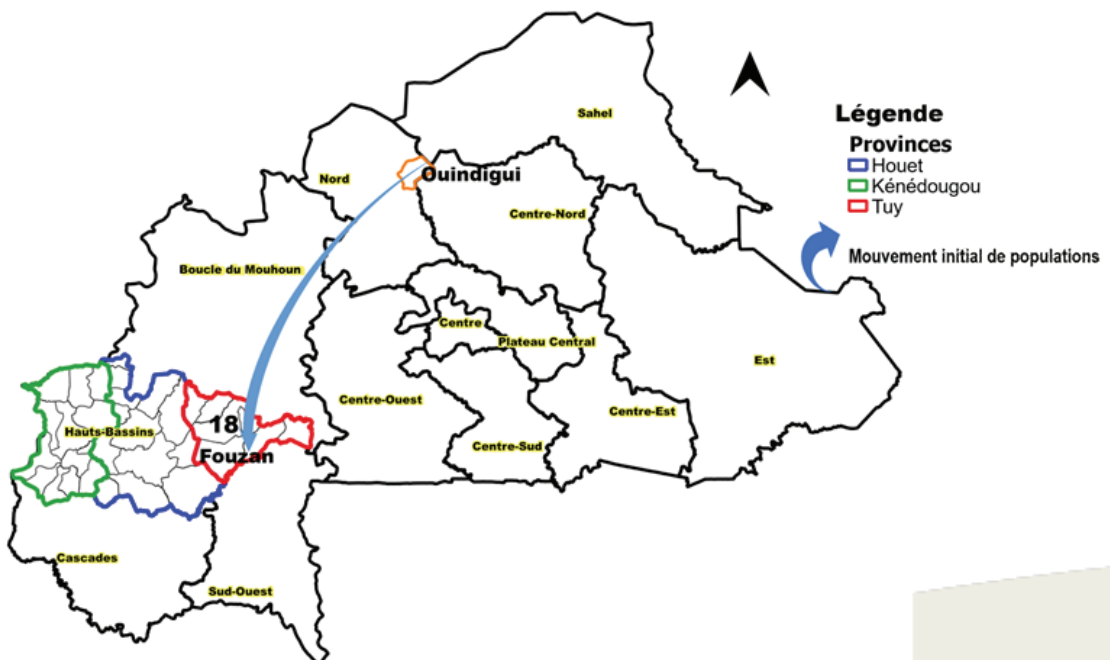


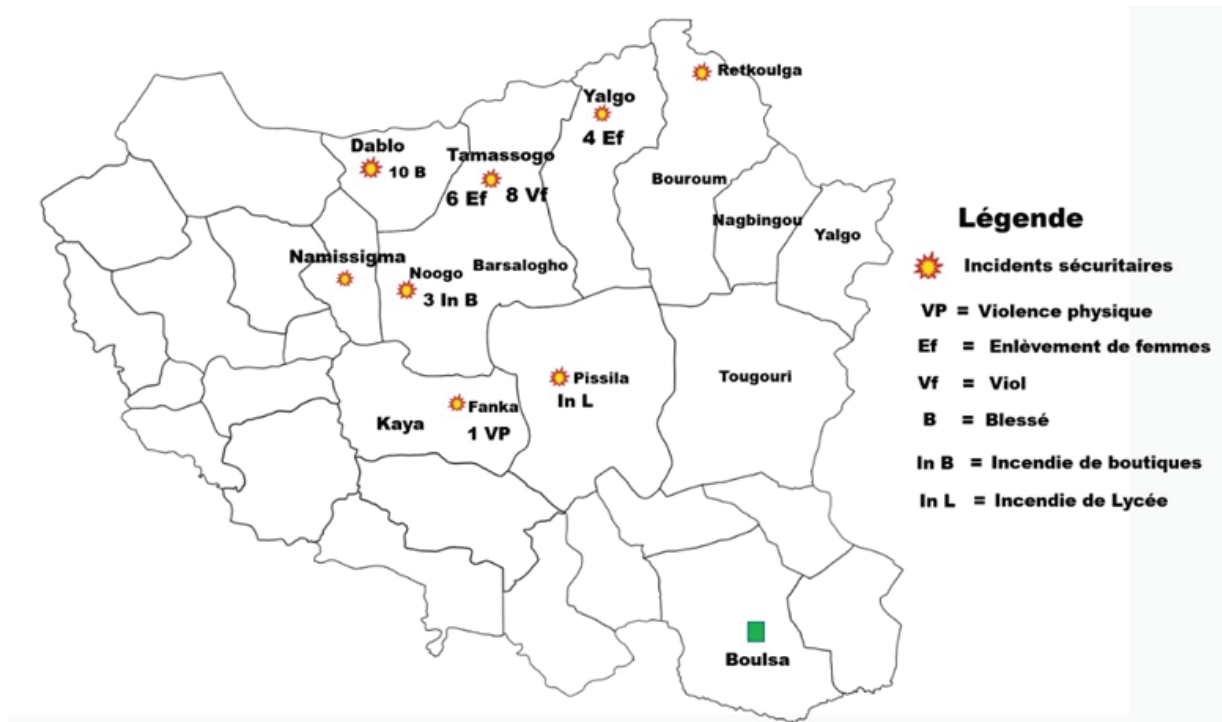
Figure 2 : carte des mouvements de populations vers la région des Hauts-Bassins



II. SECURITE PHYSIQUE ET PERSONNELLE

SITUATION SECURITAIRE DANS LES ZONES COUVERTES

Au cours du mois de mars, quatorze (14) incidents sécuritaires, majeurs ont été signalés. Le bilan fait état de : (5) femmes violées, (1) explosion d'engin improvisé, (13) blessés, (12) enlèvements, (17) civil tués dans le Centre Nord. Ces incidents ont été à l'origine de plusieurs mouvements de populations vers Bouroum, Tougouri, Kaya, etc. (cf. figure 1) ...



Incidents de protection dans les zones sous couverture

Les activités de monitoring de protection conduites au cours du mois de mars ont permis d'identifier et documenter deux cent cinquante-sept (257) cas de protection, dont deux cent cinquante-quatre (254) au Centre-Nord (Barsalogo (35%), Dablo (39%), Kaya (12%), Kongoussi (9%), Pensa (4%) et trois (3) dans les Hauts-Bassins (Banzon (33%), Samorogouan (67%)), comme indiqué dans le tableau plus bas.

Violences basées sur le genre

Trente (30) incidents de VBG ont été enregistré au cours du mois. Cinq (5) cas de viols ont été signalés lors des entretiens individuels, trois (03) ont été commis lors des attaques et deux (2) cas signalés lorsque que des femmes se sont retournées dans leur localité d'origine à la recherche de bois de chauffe ou de vivres pour subvenir aux besoins alimentaires de leurs familles ont été pris pour cible par les individus armés non identifiés. Ces femmes identifiées ont bénéficié d'une assistance médicale, d'un accompagnement psychologique et d'une assistance matérielle.

En outre, 1% des violations (mariage forcé, psychologique) ont été commises par des membres de leur famille. L'élément explicatif de ces situations, serait les pesanteurs culturelles exacerbées par un manque de moyen de subsistance

Appui psychosocial

Durant le mois de mars, soixante un (61) cas de traumatisme ont été identifiés dans les localités de Barsalogo, Kaya, Kongoussi et Tougouri dont 48 personnes ont bénéficié d'un accompagnement psychosocial approprié à travers des écoutes individuelles, et 13 cas ont bénéficié d'un suivi. La plus part des difficultés psychologiques résulte d'agressions physiques commises par les hommes armés non identifiés et des témoins de tuerie dans leur localité d'origine (cf. Annexe 3).

II. SECURITE PHYSIQUE ET PERSONNELLE

Tableau 1 : Répartition des cas de violations de droits par sexe et par tranche d'âge

Violations de droits	Filles	Femmes	Garçons	Hommes	Total
Agression sexuelle	0%	100%	0%	0%	1
Coups et blessure	0%	90%	0%	10%	23
Enlèvement	0%	0%	50%	50%	2
Disparition forcée	0%	100%	0%	0%	1
Extorsion	0%	100%	0%	0%	4
Incendie volontaire	0%	70%	0%	30%	11
Lévirat forcé	0%	100%	0%	0%	15
Mariage forcé	50%	50%	0%	0%	4
Mariage forcé d'un enfant	100%	0%	0%	0%	1
Mariage précoce	100%	0%	0%	0%	1
Menace	0%	80%	0%	10%	80
Occupation illicite des biens	0%	100%	0%	0%	1
Prostitution forcée	0%	100%	0%	0%	1
Torture	0%	50%	0%	50%	4
Viol	20%	80%	0%	0%	5
Violence psychologique	0%	100%	0%	0%	1
Violences psychiques	0%	100%	0%	0%	72
Meutre	0%	50%	0%	50%	2
Traite	0%	70%	0%	30%	3
Assassinat	0%	100%	0%	0%	23
Grossesse forcée	100%	0%	0%	0%	1
Harcèlement sexuel	0%	100%	0%	0%	1
Total général	9	224	3	21	257

Figure 5 : Répartition des présumés auteurs des cas de violations de droits

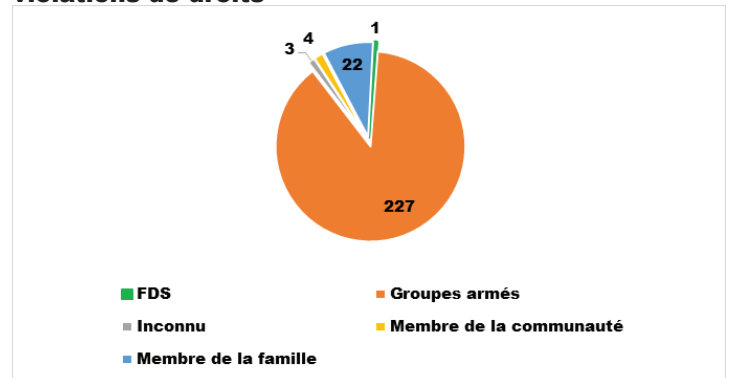
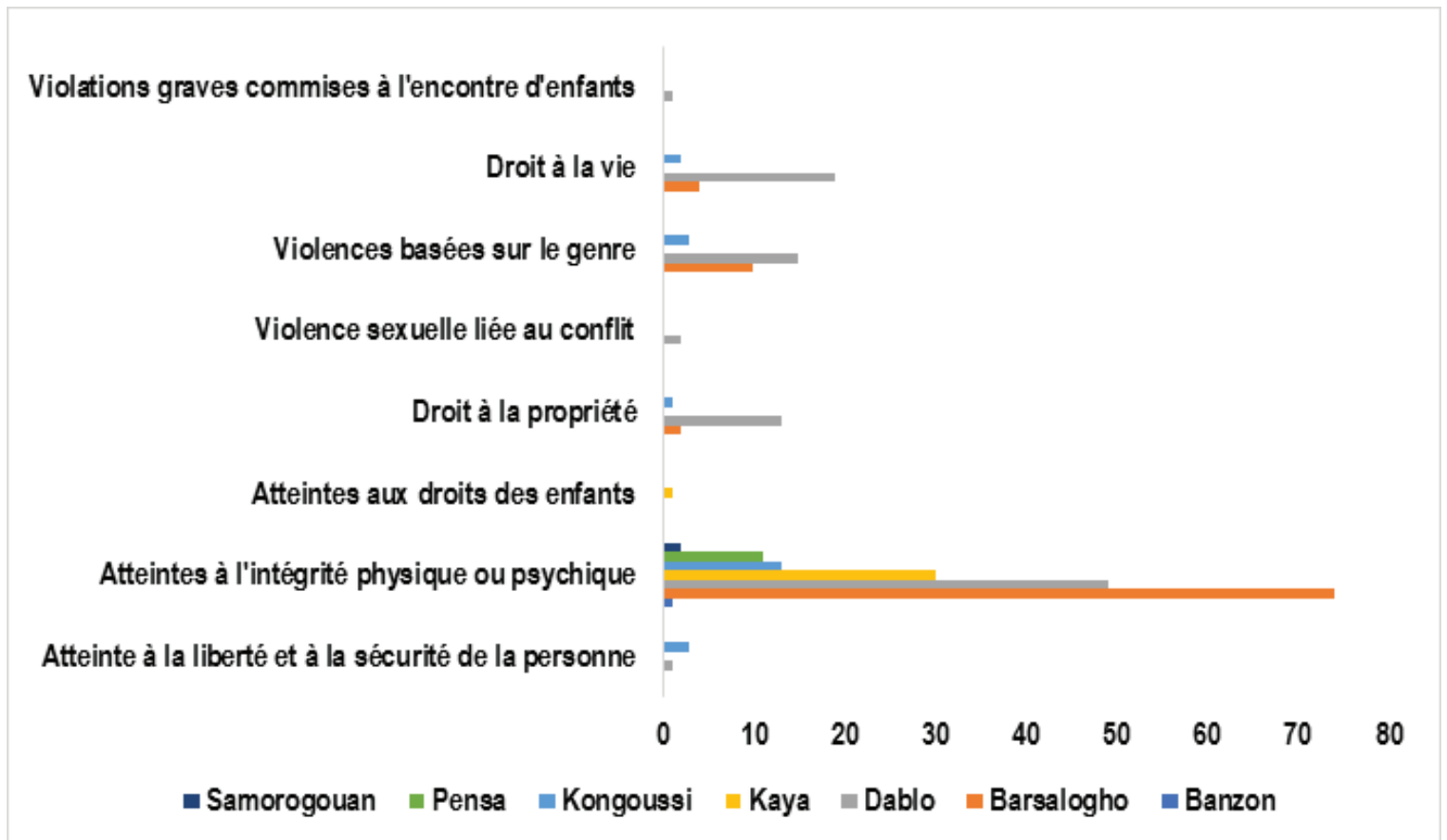
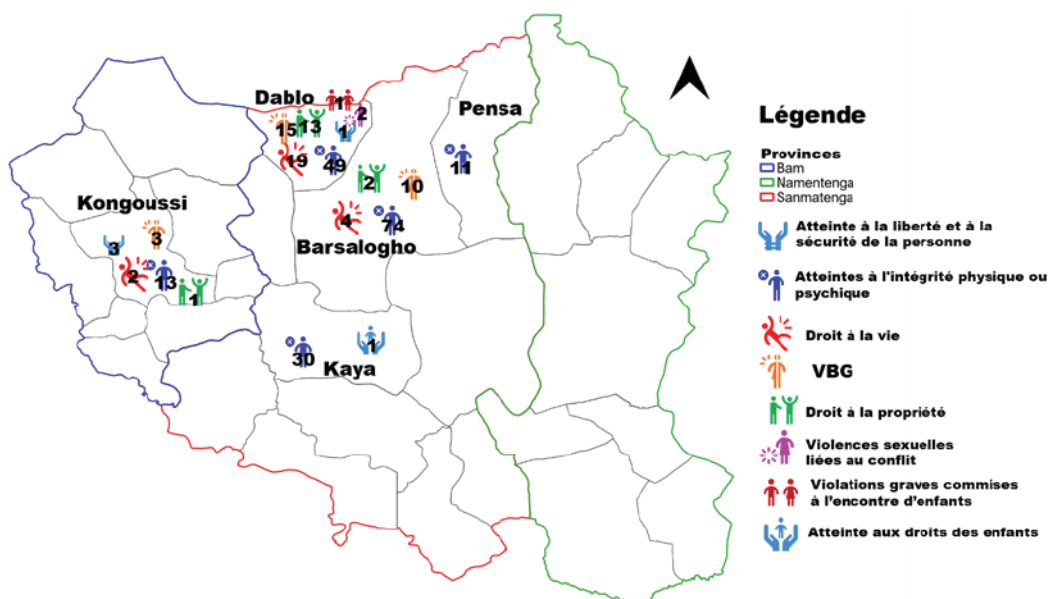


Figure 4 : Répartition des violations de droits par commune



II. SECURITE PHYSIQUE ET PERSONNELLE

Figure 6 : carte des violations de droits dans le Centre-Nord

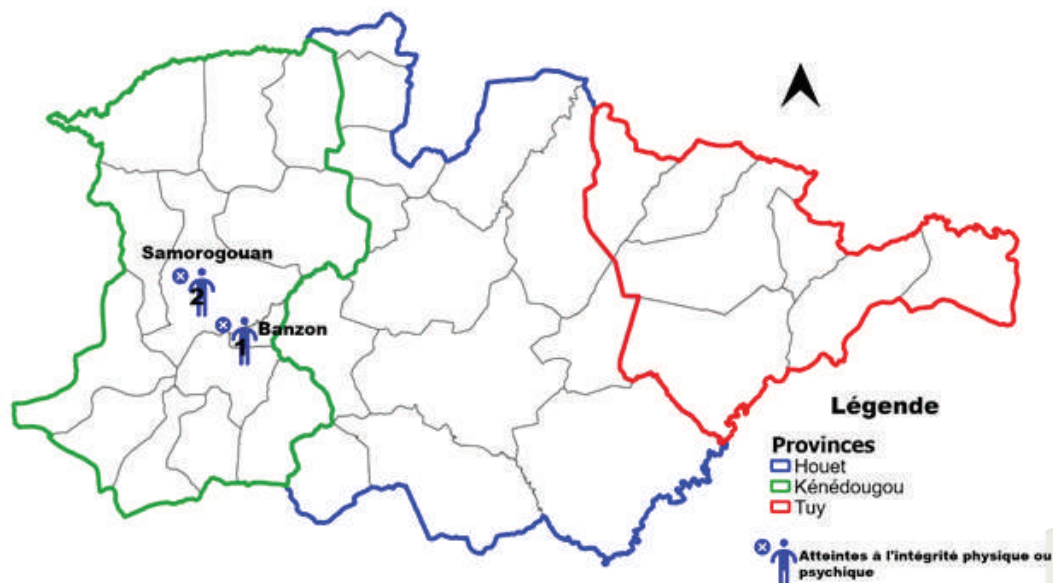


Les activités de monitoring de protection conduites au cours de ce mois ont permis d'identifier et documenter deux cent cinquante-quatre (254) cas de protection, comme indiqué sur la carte ci-dessus.

Il ressort de l'analyse des données que 90% des victimes sont des femmes, 8% des hommes, 1% filles et 1% garçon.

Selon les informations recueillies, les hommes étant principalement la cible des attaques, quittent les localités dès les premières menaces des groupes armés non identifiés ou dès les premiers retentissements des coups de feu. Les femmes croyant être épargnées et restées sur place, sont alors prises pour cibles par les groupes armés non identifiés. Quant aux auteurs de ces violations de droits, il convient de signaler que 89% ont été commis par des éléments de groupes armés non identifiés, 9% par des membres de famille, 1% par des membres de la communauté et 1% par des inconnus.

Figure 7 : carte des violations de droits dans les Hauts-Bassins



Protection de l'enfance



Deux cas de protection d'enfants ont été signalés dans la région du Centre-Nord. Il s'agit d'un cas de mariage d'enfant enregistré dans la commune de Kaya et un cas d'enlèvement d'enfant par les GANI à Dablo.

Par ailleurs, au cours du mois de mars, les moniteurs de protection ont identifié cent-vingt-huit (128) enfants PDI présentant des signes de malnutrition à Dablo et Foubé. En effet, ces zones en plus d'être inaccessibles aux acteurs humanitaires, ont des marchés de moins en moins approvisionnés en vivres. De plus, du fait de la situation sécuritaire plusieurs ménages n'ont pu effectuer de travaux champêtres et ont épuisé les réserves de nourriture, d'où la pénurie de nourritures observées.

Les populations, ne pouvant sortir de ces zones que lors des relèvements militaires organisés, ne peuvent régulièrement s'approvisionner en vivres et offrir une alimentation de qualité à leurs enfants.

Aussi, convient-il de signaler qu'à ce jour aucune formation sanitaire n'est ouverte dans ces localités, rendant ainsi difficile la prise en charge de ces enfants malnutris.

Localité	Sexe	AGE		Total	
		0 - 2	3 - 4		
Dablo	M	10	1	11	27
	F	16	0	16	
Foubé	M	9	40	49	101
	F	20	32	52	
Total		55	73	128	

IV. PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIFIQUES

Au cours de ce mois, 2428 PBS ont été identifiées documentés. 1796 PBS dans le Centre Nord et 300 dans les Hauts Bassins ont bénéficié de l'assistance en termes d'appui psychosocial, cash, kit de dignité, kit pour nourrisson, assistance médicale, assistance juridique. Les types de vulnérabilité assistées sont les femmes en âge de procréer, les femmes cheffes de ménage, les femmes enceintes présentant de grandes vulnérabilités.

V. LOGEMENT, TERRE ET BIENS

Situation de LTB dans la zone de déplacement et de retour

L'accès à l'abri constitue un défi majeur dans toutes les localités d'accueil des PDI couvertes par le monitoring. Au Centre-Nord, plus précisément à Dablo, Foubé, Pensa et Namissigma, les PDI vivent dans des maisons de fortune ou sont contraintes de vivre à plus de 30 personnes dans les maisons d'une pièce. Par ailleurs les problématiques liées au logement et à la terre dans les Hauts Bassins sont la surpopulation, la promiscuité ou l'absence d'abris en famille d'accueil ; le manque ou l'insuffisance d'abris d'urgence, la précarité/fragilité et la perméabilité des abris construits par les PDI sur les sites spontanés, l'absence de soutien financier pour la location de logements, le manque de terres cultivables.



Avec l'arrivée imminente de la saison des pluies, la question de l'abri adéquat pour les PDI est encore plus pressante tant dans les zones du Centre-Nord susmentionnées que dans les Hauts-Bassins (Karangaso Vigué (Poya, Piéré) et Houndé (Sinfra, Karma, N'gana, Djigouan).

La situation de la terre reste complexe et entière dans les zones d'accueil. Les PDI, pour la plupart agriculteurs, restent confrontés à la situation d'insuffisance de terres arables et au scepticisme de certaines communautés hôtes face à d'éventuels conflits qui pourraient naître si la terre était cédée. D'où l'intérêt de bâtir ou de consolider une coexistence pacifique forte entre PDI et communautés hôtes et de les former sur la résilience communautaire ou collective.

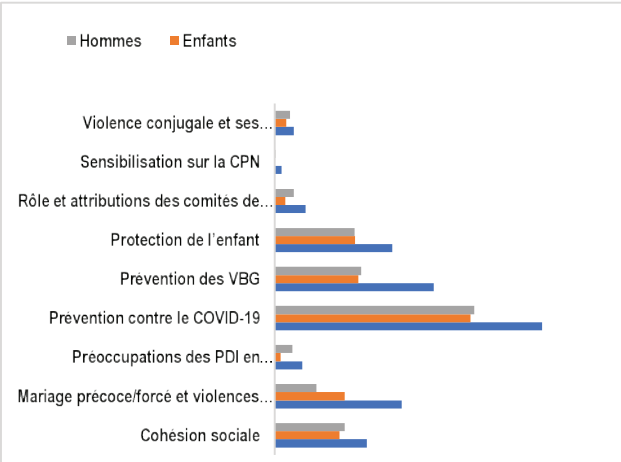


- En collaboration avec le HCR à Bobo-Dioulasso, la situation est présentée à la coordination humanitaire pour des actions urgentes avant la saison des pluies.

Etat de droit

En dehors des localités dont l'accessibilité est difficile du fait de l'insécurité (Dablo, Foubé, Pensa, Bouroum), les autorités administratives et FDS sont présentes dans la majorité des autres localités couvertes par le monitoring. Les services de délivrance de la documentation et ceux de la justice fonctionnent toujours. Cependant, bon nombre de PDI ont des difficultés à se procurer l'ensemble des documents du fait du déplacement et des contraintes de compétences territoriales qui n'autorisent pas un préfet à établir des jugements supplétifs d'acte de naissance à des personnes n'étant pas nées dans son ressort territorial. En outre, l'ignorance des procédures en la matière, le manque d'intérêt et de ressources des PDI sont également un frein à l'acquisition de documents. Des plaidoyers pour la mise en place de dispositifs/procédures palliatifs par l'Etat burkinabè sont plus que nécessaires et urgents.

VI. PROTECTION A BASE COMMUNAUTAIRE



111 séances de sensibilisations (78 dans le Centre-Nord et 33 dans les Hauts-Bassins) ont été réalisées. 5 041 personnes ont participé à ces séances (4 241 dans le Centre-Nord et 800 dans les Hauts-Bassins) dont 1 423 hommes, 2 236 femmes et 1 382 enfants. Il faut noter que la plupart de ces séances a été réalisée avant l'entrée en vigueur des mesures de restrictions concernant les regroupements. La stratégie de sensibilisation a été réadaptée en conséquence. Les thèmes abordés ont porté sur la cohésion sociale, les violences basées sur le genre, la prévention contre le COVID-19.

Répartition Age/sexes et thématique des personnes sensibilisées

Leaders communautaires / autorités locales / société civile

Une formation à l'endroit de 57 Conseillers Villageois de Développement (CVD), de 09 Associations et de 02 membres du protocole du Gouvernorat et de la sureté de la région des Hauts-Bassins a eu lieu le mardi 10 mars 2020 à Bobo-Dioulasso, sur le thème de la cohésion sociale, la gestion, la prévention et la résolution des conflits. Les rôles et responsabilités en tant qu'acteurs communautaires pour appuyer et s'impliquer davantage dans les actions favorisant la coexistence pacifique entre communautés hôte et PDI ont été évoqués.

VIII. RECOMMANDATIONS ET ACTIONS DE SUIVI

Domaines	Recommandations	Acteurs	Niveau d'urgence
Sécurité alimentaire	Enregistrer et offrir une assistance en vivres aux nouveaux PDI de Kaya, Bouroum, Tougouri, Boulsa et Yalgo (cf. figures 1 et 2)	CONASUR, PAM	Urgent
Abris & AME	Distribuer des kits abris et AME aux nouveaux ménages de Kaya, Bouroum, Tougouri, Boulsa et Yalgo (cf. figures 1 et 2)	UNHCR	Urgent
Santé & nutrition	Apporter une assistance urgente aux enfants souffrant de malnutrition à Foubé et Dablo	UNICEF	Urgent
Protection	Organiser des séances de sensibilisation sur la prévention des VBG, la cohabitation pacifique sur tous les sites d'accueil des PDI	Tous les acteurs intervenant dans la protection	Permanent
	Poursuivre la prise en charge psychosociale et/ou médicale de tous les cas d'incidents de protection identifiés.	ICAHD-International, UNHCR	Permanent
	Doter les survivantes de VBG en AGR et former les communautés à la résilience communautaire	Etat et partenaires	Permanent
	Renforcer le système de monitoring de protection dans les grandes localités d'accueil des PDI	UNHCR	Permanent

Annexe 1 : situation des acteurs humanitaires

Commune	Acteurs	Abris	Alimentaire	Appui gestion du site	Articles non alimentaires	Assistance légale	Assistance médicale	Eau	Education	Enrôlement pour assistance	Logement, Terre et Biens	Monitoring de protection	Moyens de subsistance	Nutrition	Réunification familiale	Santaire	Services de protection de	Services spécialisés pour la protection légale et physique	Services spécialisés pour personnes vivant avec	Services VBG	Soutien a la délivrance des documents d'identité	Soutien financier	Soutien psychosocial	IEC/CCC	Total	
Barsalogo	Action sociale									1					1		1								3	
	Adi/ws																							1	1	
	Alima																			1			1		2	
	ASOVOS																						1	1	2	
	ATAD			1	1			1		1						1									5	
	Commissariat																	1				1			2	
	DRC				1						1	1	1					1	1					1		8
	ES/BF																							1		1
	ÉVEIL CLUB DE DJIBO																				1			1		2
	ICAHD International - UNHCR	1		1	1	1	1					1	1			1		1			1		1	1	1	12
	Mairie	1	1	1		1				1	1	1						1				1	1			10
	MFS						1							1												2
	OCADES/CARITAS												1											1		2
	Préfecture					1				1								1				1				4
	Brigade territoriale de Gendarmerie					1						1				1					1					4
Dablo	ICAHD International - UNHCR	1		1	1	1	1				1	1			1		1			1		1	1	1	12	
Foubé	ICAHD International - UNHCR	1		1	1	1	1				1	1			1		1			1			1	1	12	
Kongoussi	Action sociale					1				1					1		1						1		5	
	ICAHD International - UNHCR	1		1	1	1	1				1	1			1		1			1			1	1	12	
	Save the children						1		1					1			1						1		5	
	Welt hunger hilfe		1					1									1								3	
	Solidarité Internationale (SI)	1						1																	2	
	Croix-Rouge burkinabé				1		1					1			1								1	2		7
Pensa	Action sociale																						1		1	
	Alima														1										1	
	Children be live																1								1	
	ICAHD International - UNHCR	1		1	1	1	1				1	1			1		1			1			1	1	12	
	Préfecture																				1				1	
	Brigade territoriale de Gendarmerie										1														1	
Total		7	2	7	8	9	8	3	2	6	7	8	2	2	9	2	13	1	1	9	4	2	14	9	135	

Annexe 2 : situation des cas assistés

Localités	Types de cas	Nombre de cas	Auteurs	Assistance		
				Accompagnement psychologique	Suivi	
Kaya	Agressions physiques	10	Groupes armés non identifiés Membres de la famille	5	5	
	Témoins de tuerie	8		4	4	
	Déni de ressources	2		2		
	Mariage forcé	1		1		
	Femme cheffe de ménage car le mari présente une décompensation psychiatrique suite à la crise	1		1		
	Blessé par balle	1			1	
Barsalogo	Témoins de tuerie	5	Groupes armés non identifiés	4	1	
	Une veuve des suites du meurtre de son conjoint	1		1		
	Femme ayant échappé à une agression sexuelle	5		5		
	Blessé par balle	1			1	
	Femme cheffe de ménage car le mari présente une décompensation psychiatrique suite à la crise	1		1		
	Agression physique	1		1		
	Victime de viol	4		3	1	
Tougouri	Témoins de tuerie	5	Groupes armés non identifiés	5		
	Fils assassiné	1		1		
Kongoussi	Témoin de l'assassinat de son mari	2		2		
	Témoin de l'assassinat de son fils	1		1		
	Témoin de tuerie	2		2		
	Agression physique	6		6		
	Victime d'enlèvement	1		1		
	Déni de ressource, abandonnée par son conjoint, mendie avec ses jumeaux de trois (3) pour subvenir à ces besoins	1		1		
	Enfant de 15 ans ayant échappé à un assassinat et témoin de l'exécution de son grand-père	1		1		
Total		61			48	13